



"N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question.

Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant." Simone de Beauvoir

L'équipe vous raconte...

Se faire entendre reste un « **parcours de la combattante** »

Pour de nombreuses femmes !

Une femme que nous accompagnons a été mise à la porte par son mari sans un sou et sans affaire au début du mois de septembre avec son nourrisson.

Elle avait déjà déposé plainte contre son époux pour des faits de violences (dévalorisations, insultes, privation de nourriture et de contacts avec l'extérieur, coups...), et il avait été condamné à un emprisonnement de 2 mois avec un sursis mise à l'épreuve de 18 mois.

Son mari a dénoncé le fait qu'elle avait abandonné le domicile et n'a cessé de la surveiller, de la menacer et de la harceler au téléphone.

Aussi, Madame a souhaité déposer une nouvelle plainte. Après avoir refusé de prendre son dépôt de plainte au motif qu'elle ne produisait pas de certificat médical, une policière a finalement rédigé une main courante sommaire dont l'objet était « abandon de domicile familial ». Après contact avec le Parquet, Mme s'est présentée une seconde fois pour déposer plainte. Elle a été à nouveau très mal reçue et s'est sentie jugée, au point de ressortir en pleurs du bureau. Une nouvelle main courante avait été rédigée avec pour mention cette fois « différend de voisinage » et indiquant que Mme « ne désirait pas déposer plainte mais s'en réservait le droit si les choses s'aggravaient ».

Madame n'a jamais pu déposer plainte et son mari, lui, n'a en aucun cas été inquiété. Quel message lui transmet-on à part celui de l'impunité ?

Sensibilisation auprès des Sages-Femmes

Parce que les violences démarrent et /ou s'aggravent durant les grossesses, l'association est intervenue auprès de l'ordre des Sages Femmes de Haute-Savoie, le 12 novembre 2015.

30 Sages Femmes étaient inscrites à cette sensibilisation au phénomène des violences conjugales. 4 membres de l'équipe ont participé à cette soirée, les questions étaient nombreuses. La vidéo « Anna » a servi de support aux échanges.

N'hésitez pas à la visionner sur le site du gouvernement :

<http://www.stop-violences-femmes.gouv.fr>

Actualité judiciaire

Une femme âgée de 65 ans qui a tué son mari en 2012 après des années d'enfer conjugal (violences physiques, viols à répétition) - faits de coups et d'agressions sexuelles sur ses filles - a été condamnée mardi 28 octobre à 10 ans de prison ferme par la cour d'assises du Loiret.

Une justice 2 poids, 2 mesures

10 ans, c'est la peine pour 46 ans de violences subies

10 ans, c'est la réponse de la société sourde à ses appels pendant 46 ans.

En parallèle, depuis 17 ans que notre association existe, **aucune condamnation en assises pour viol conjugal** malgré les nombreuses dénonciations des centaines de femmes que nous avons rencontrées.

Témoignage



« **STOP** » ... foutaise,

Pour moi c'est pas assez fort, puisque tous les jours je croise encore cette violence faite aux femmes qui doivent encore se battre pour être reconnues, victimes de ces barbaries trop souvent étouffées ou ignorées. Moi, pour vivre dignement, j'ai un beau matin de juin 2015 changer le verrou et aujourd'hui malgré toutes mes difficultés, je suis une femme libre qui ne veut plus être violentée.

Linda MUGNIER

Les partenariats...



A l'occasion de la Journée Mondiale pour l'élimination des violences faites aux femmes (25 Novembre) et de la Journée internationale des droits humains (10 Décembre), les Soroptimist du Club Annemasse et du Mont Blanc se mobilisent.

A cette occasion, le film « Big Eyes » de Tim Burton a été projeté le 03 décembre au Ciné Actuel et a été suivi d'un débat animé par une avocate. Les bénéfices de cette soirée seront reversés à l'Association Espace Femmes.

Nous les remercions vivement, les fonds seront utilisés pour l'organisation de 2 stages d'auto-défense spécifique aux femmes en janvier et juin 2016.



Soirée Cinéma – Soroptimist International Union Française
UNE MANIFESTATION NATIONALE POUR UNE ACTION LOCALE

" Une voix pour une Education Durable "

Nouvelle adresse pour la permanence de Thonon



Retrouvez-nous sur : <http://espace-femmes.org/>
<https://www.facebook.com/pages/Espace-Femmes-Genevive-D/1486947681565624?fref=ts>

Association Espace Femmes Geneviève D.
34 place des Afforêts – 74800 La Roche sur Foron
Tel : 04 50 97 61 90 ou 06 08 58 23 99 – Fax : 04 50 97 68 11